



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Inspection générale des Régies financières

368, Avenue Pape Jean Paul II
01 BP 302 ; COTONOU
Tél : 01 21 30 10 20 – Fax : 01 21 30 18 51
Mobile : +229 019 790 8590
www.finances.bj
igrf@finances.bj

Certifiée ISO 9001 : 2015
N° A 5846-9001



ENGAGEMENT QUALITÉ

À l'attention de tous les clients et partenaires de l'Inspection générale des Régies

Dans un monde en constante évolution, l'Inspection générale des Régies financières (IGRF) se dresse en gardienne des valeurs éthiques, de l'intégrité et de la rigueur au sein du Ministère de l'Économie et des Finances. Investie dans ses fonctions par le décret n°2023-357 du 12 juillet 2023 et le décret n°2025-192 du 23 avril 2025, l'IGRF s'engage à remplir avec la plus grande diligence et professionnalisme ses missions d'audit interne, d'inspection et d'investigation dans les Régies financières aux fins de les accompagner dans l'accomplissement de leurs fonctions régaliennes.

Dans cette optique, l'IGRF s'est fixée une vision ambitieuse : « **Être une référence nationale et dans la sous-région en audit interne et en inspection, reconnue pour son intégrité, son efficacité et sa capacité à promouvoir une gestion transparente et rigoureuse, tout en soutenant les Régies dans l'atteinte de leurs objectifs de performance.** »

C'est dans cette dynamique que l'IGRF a entrepris une démarche de certification ISO 9001 : 2015, témoignant de notre détermination à élever nos standards de qualité à travers un système de management reposant sur cinq (05) axes essentiels :

- 1. Professionnalisme et Éthique** : Nous nous engageons à faire preuve de professionnalisme lors de nos interventions et à garantir le respect des lois et des normes éthiques, en luttant contre la corruption et la fraude par des mécanismes de transparence totale.
- 2. Conformité des processus et Innovation** : Nous gérerons efficacement nos processus tout en adoptant des technologies innovantes pour moderniser nos méthodes de travail.
- 3. Renforcement des Compétences** : Nous investirons dans la formation continue de nos collaborateurs pour doter notre équipe des compétences nécessaires et promouvoir une culture d'excellence.
- 4. Amélioration Continue** : Nous optimiserons en permanence nos processus internes pour améliorer notre performance et répondre aux besoins croissants de nos parties prenantes.
- 5. Satisfaction des Parties Intéressées** : Nous nous engageons à fournir des services conformes aux exigences de nos parties intéressées pertinentes, tout en restant à l'écoute de leurs attentes pour nous améliorer.

Ces engagements, qui forment la base de notre politique qualité, sont essentiels pour atteindre nos objectifs de performance et de service public. Nous tenons à souligner que cet engagement ne pourra se concrétiser sans l'adhésion de chaque membre de notre équipe. La qualité est une culture que nous devons intégrer dans toutes nos activités quotidiennes.

Nous vous invitons, chers collègues, à faire preuve de rigueur dans l'exécution de vos tâches, à vous conformer aux procédures établies, et à contribuer activement à l'amélioration continue de notre Système de Management de la Qualité (SMQ). Par cet engagement collectif, nous inscrirons durablement l'IGRF parmi les institutions d'excellence de notre nation.

Avec un profond respect des valeurs qui nous animent, nous vous assurons de notre soutien indéfectible dans cette noble mission. De plus, nous nous engageons à effectuer des revues périodiques du SMQ pour nous assurer qu'il demeure pertinent.

Fait à Cotonou, le 15 décembre 2025



Inspecteur général des Régies financières,

Angelo Kokou AGBOYINOU.-